



Séjour « Noirmoutier » Du 28 juin au 5 juillet 2025



[Village Vacances Noirmoutier : Séjour île de Noirmoutier \(mileade.com\)](http://mileade.com)

[204 rue de l'Esacade 85630 Barbatre](https://www.mileade.com/les-villages-vacances-noirmoutier)

Tél. [+33 \(0\)4 87 75 00 58](tel:+330487750058)

Situé dans un cadre naturel d'exception, au cœur de la pinède, le village vacances de Noirmoutier vous accueille à 500 m de la plage.

Partez à la découverte de l'île et de la côte Vendéenne.

Piscine intérieure et l'espace Balnéo (sauna, hammam, bain à remous...) et la proximité de l'océan en font un lieu propice à la détente.

Votre séjour comprend :

- Hébergement : 2 personnes par chambre ou cottage.
- Lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni et ménage fait en fin de séjour.
- Pension complète, vin de table inclus, du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour.

Sur la base de 40 personnes le prix du séjour est d'environ **500€** par personne.

Le supplément de chambre individuelle est fixé à **134 €** personne (sur demande, nombre limité).

Le prix comprend :

- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour. Le café est en supplément. La restauration en buffet, vin à discrétion ;
- Les excursions et visites qui seront proposées (le programme vous sera donné ultérieurement) ;
- L'apéritif de « bienvenue » ;
- Un repas terroir ;
- Deux dîners thématiques dans la semaine : le dîner terroir et le dîner de gala.
- Les animations, soirées et activités prévues par l'établissement.

Ne sont pas compris :

- Le voyage et les déplacements sur place basés sur le covoiturage ;
- Les dépenses personnelles ;
- le café et les droits de bouchon ;
- D'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

Inscriptions

Ce séjour est organisé par Marc Sirou, les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception des 2 chèques d'acompte, à l'ordre du club des randonneurs de SGDB, d'un montant chacun de 200 € et impérativement envoyés à

Marc Sirou
18, chemin des Mascadées
91310 Longpont-Sur-Orge

sirou.m@wanadoo.fr

Paiements

Les chèques seront débités aux dates suivantes :

1^{er} acompte : **200€ le 25 juillet 2024 ;**

2^{ème} acompte : **200€ le 15 novembre 2024 ;**

Solde : **le 15 mai 2025** (le montant et la date exacte vous seront précisés ultérieurement).

Une assurance annulation est prise par le Club pour l'ensemble du groupe, assurance incluse dans le prix du séjour.

Déplacements

Tous les déplacements se feront par covoiturage.

Nous espérons que cette nouvelle destination vous séduira et que nous serons encore nombreux à partager des moments de bonne humeur et de convivialité.

Bien amicalement.

Marc Sirou et Daniel Manier